

Orne. La Confédération paysanne réclame un moratoire sur la méthanisation

[a actu.fr/normandie/alencon_61001/orne-la-confederation-paysanne-reclame-un-moratoire-sur-la-methanisation_50498209.html](https://actu.fr/normandie/alencon_61001/orne-la-confederation-paysanne-reclame-un-moratoire-sur-la-methanisation_50498209.html)

Le syndicat s'inquiète, dans un communiqué, sur l'agriculture de demain et l'activité de la méthanisation.



Un site de méthanisation (photo d'illustration). ©DR

Par **Rédaction Alençon** Publié le 26 Avr 22 à 11:16

L'Orne Hebdo

La Confédération paysanne de l'Orne souhaite alerter, dans un communiqué, sur les dérives que la méthanisation engendre dans l'économie rurale, selon elle. « L'agriculture de demain doit-elle être énergétique ou alimentaire ? »

« La méthanisation est un principe de dégradation de déchets organiques en milieu anaérobie, sans oxygène, dont la réaction principale est la production de méthane. Au premier abord, l'idée paraît intéressante : produire une énergie (gaz ou co-génération électrique) à partir d'un effluent d'élevage : ce qui va dans le sens d'une énergie renouvelable.

La dégradation de l'effluent en digestat par le processus anaérobique permet également aux agriculteurs de transformer leur effluent organique en digestat minéralisé, soit une ressource en engrais directement assimilable par la plante. »

« Risque d'appauvrissement des sols »

Le syndicat poursuit : « Alors que les thématiques agricoles en terme environnemental s'orienteraient vers une extensification des productions afin de réduire l'empreinte écologique, l'installation de ces modèles de type industriels ne tolère pas une baisse de productivité végétale nécessaire à leur fonctionnement afin de rester dans les cadres législatifs. Ils auront donc tendance à intensifier celle-ci ou s'agrandir de manière à assurer leur autonomie.

Elles empêchent directement l'installation de jeunes paysans sur des structures plus modestes et vertueuses environnementalement, et crée ainsi une concurrence sur le foncier.

De plus, le risque d'appauvrissement du sol en supprimant le carbone du cycle retour, et des risques de pollution par lessivage sont déjà constatés dans certaines régions.

Un système peu écologique au final, pour la Confédération. « Les déchets d'origine animale, lisiers et fumiers, sont très souvent issus de modèles où les animaux ne sortent pas ou très peu. C'est produire de l'énergie en dépensant de l'énergie, car les systèmes développés nécessitent de nouvelles strates de transports et une capacité de traction plus énergivore. Le processus de méthanisation fabrique en moyenne 40 % en volume de CO₂ directement rejeté dans l'atmosphère. »

« Des dérives »

« Enfin, un modèle subventionné sous forme de prix d'achat et qui crée une concurrence entre éleveurs et méthaniseurs en terme de fournitures de matières premières. Si l'ensemble de ces critères sont maîtrisés, la méthanisation peut être un projet intéressant, mais nous alertons sur les dérives qu'elle engendre dans l'économie rurale. C'est pourquoi nous demandons depuis longtemps un moratoire sur l'activité, et des contrôles systématiques et beaucoup plus poussés sur le respect des règles. »